



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE NANTES

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le **25 septembre 2023** à la salle du conseil, située au 1244, rue Principale, Nantes.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - Bruneau Hébert
Siège #3 - Richard Grenier
Siège #4 - Julie Rodrigue
Siège #5 - Daniel Poirier
Siège #6 - Lynda Bouffard

Est/sont absents à cette séance :

Siège #1 - Danielle Boulet

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Daniel Gendron. Monsieur Ali Mohammed Ayachi, directeur général et greffier-trésorière est présent.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 00 par monsieur le maire de la municipalité de Nantes. Monsieur Ali Mohammed Ayachi, directeur général et greffier-trésorier, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Tous les élus ont reçu leur convocation en main propre selon les exigences de la Loi.

23-09-331

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - Embauche de monsieur Sébastien Royer Brousseau, pour le poste de journalier, chauffeur, opérateur

4 - Embauche de madame Nancy Maheu, préposée à l'entretien ménager

5 - Modification du contrat de l'inspecteur en voirie

6 - Autorisation d'une réparation sur un camion de la municipalité (freightliner - 2012)

7 - PÉRIODE DE QUESTIONS

8 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de madame Lynda Bouffard, appuyée par monsieur Daniel Poirier, l'ordre du jour présenté est adopté.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

23-09-332

3 - Embauche de monsieur Sébastien Royer Brousseau, pour le poste de journalier, chauffeur, opérateur

ATTENDU QUE la municipalité de Nantes a procédé à la publication d'une offre d'emploi, afin de combler le poste de "journalier, chauffeur et opérateur";



N° de résolution
ou annotation

23-09-333

ATTENDU QUE le comité d'infrastructure, bâtiment et terrain recommande l'embauche de monsieur Sébastien Royer Brousseau;

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier, **appuyé par** monsieur Richard Grenier et résolu à l'unanimité des élus d'embaucher monsieur Sébastien Royer Brousseau comme "journalier, chauffeur et opérateur" aux conditions énumérées au contrat.

QUE le maire et le directeur général sont autorisés de signer tout document pour l'exécution de la présente résolution au nom et pour la municipalité de Nantes.

4 - Embauche de madame Nancy Maheu, préposée à l'entretien ménager

ATTENDU QUE la municipalité de Nantes a procédé à la publication d'une offre d'emploi, afin de combler le poste de "préposé à l'entretien ménager" temporairement;

Il est proposé par madame Lynda Bouffard, **appuyé par** monsieur Daniel Poirier et résolu à l'unanimité des élus d'embaucher madame Nancy Maheu, comme "préposée à l'entretien ménager" temporairement en attendant le retour de l'actuelle proposée de sa convalescence.

QUE la rémunération de madame Nancy Maheu est établie au taux horaire de 19,50\$, pour un approximatif de 20 heures par semaine, selon les besoins du conseil ou du directeur général pour effectuer le ménage à l'hôtel de ville, garage municipal, la caserne d'incendie de la municipalité, le centre communautaire situé dans le secteur Laval ainsi que les bibliothèques de la municipalité.

QUE le déplacement de l'employé soit rémunéré selon les conditions établies par la résolution 22-12-530;

23-09-334

5 - Modification du contrat de l'inspecteur en voirie

ATTENDU QUE le contrat de l'inspecteur de voirie doit être modifié;

Il est proposé par madame Julie Rodrigue, **appuyé par** monsieur Richard Grenier et résolu à l'unanimité des élus présents d'accepter la modification du contrat de travail de l'inspecteur de voirie, monsieur René Côté, tel que présenté;

QUE le maire et le directeur général sont autorisés de signer tout document pour l'exécution de la présente résolution au nom et pour la municipalité de Nantes.

23-09-335

6 - Autorisation d'une réparation sur un camion de la municipalité (freightliner - 2012)

ATTENDU QU'un des camions de la municipalité nécessite une réparation;

ATTENDU QUE la compagnie J.D performance Diesel Inc a soumissionné pour un montant de 4 507,02\$ taxes incluses, pour la réparation du camion;

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier, **appuyé par** monsieur Richard Grenier et résolu à l'unanimité des élus présents d'accepter la soumission de la compagnie J.D performance Diesel Inc pour la réparation du camion (freightliner, 2012) de la municipalité de Nantes.

7 - PÉRIODE DE QUESTIONS


Aucune question de l'assistance.




N° de résolution
ou annotation

8 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 16.


Daniel Gendron
Maire


Ali Mohammed Ayachi
Directeur général
Greffier-trésorier

Je, **Daniel Gendron**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.


Daniel Gendron
Maire



N° de résolution
ou annotation

[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]